



Association des Brassard d'Amérique

608, Côte Saint-Ambroise
Saint-Lin-Laurentides
J5M 1H2

Pourquoi devenir membre de l'Association ?

Toute association a besoin de ses membres et de leur marque d'intérêt, pour demeurer active, intéressante et productive. Le bénévolat et la participation sous toutes leurs formes sont des gages de vitalité et de succès.

Toute personne descendant du couple d'**Antoine Brassard** et de **Françoise Méry** ou alliée par mariage ou par amitié aux familles Brassard peut adhérer à l'Association.

Le coût de la cotisation annuelle est raisonnable et fixé à **25 \$** pour une carte **individuelle annuelle**, **30\$** pour une carte **familiale** (incluant les enfants de moins de 18 ans), **300\$** pour une carte de membre **individuelle à vie** et de **350\$** pour une carte de membre **familiale à vie** pour vous et votre conjoint(e).

Ce que votre Association des Brassard d'Amérique veut vous offrir:

- être détenteur d'une carte de membre;
- participer à la rédaction et la diffusion du bulletin familial **La Maçonne**;
- avoir droit de vote aux assemblées, participer aux comités ou faire partie du conseil d'administration ;
- participer aux rassemblements, aux voyages de retour aux sources et aux autres activités de loisirs;
- bénéficier de **rabais** consentis aux membres pour les activités, les publications généalogiques et les objets promotionnels;
- arborer les armoiries et le logo de l'Association des Brassard d'Amérique (à être élaboré) ;
- profiter de l'expertise des membres pour dresser votre propre généalogie ;
- créer des liens d'amitié entre des passionnés de généalogie et d'histoire ;
- tout autre avantage et privilège découlant des projets à venir de l'Association et de notre adhésion à la **Fédération des Familles souches du Québec**, incluant la participation au Congrès de la Fédération et les Fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de Québec en 2008.

Ce que vous pouvez faire pour votre Association des Brassard d'Amérique:

- Adhérer à l'association;
- participer et collaborer aux activités de l'Association;
- participer aux comités formés ou à être formés ;
- fournir des articles et des photos de familles pour le bulletin;
- apporter des suggestions constructives;
- fournir votre généalogie personnelle, en fichier électronique si possible ;
- promouvoir l'**Association** auprès des parents et amis intéressés à la famille en les invitant à devenir membres
- cultiver un sentiment d'appartenance et d'unité envers votre Association.